CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E16519** **VALABLE JUSQU'AU** **20/11/2026**

ÉDITÉ LE 24/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/01/1969

Forme juridique : SARL

Capital : 15 245

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES
Siret : 699 802 476 00027
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 2124147
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F71693U1244000/ 001 538836/4

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F71693U1244000/ 001 538836/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/10/2025

Raison sociale : STIG LES COMPAGNONS DU CONFORT

8 AVENUE DU MARECHAL FOCH
78800 HOUILLES

Téléphone : 01 39 68 29 69 **Fax :** 01 39 13 56 54
Portable : 06 20 66 56 04
Responsabilité légale :
ZITOUT FAYCAL GÉRANT

Site Internet : http://www.stig-batiment.fr
E-mail : stig.contact@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 379 485 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/10/2025 12:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E16519** **VALABLE JUSQU'AU** **20/11/2026**

ÉDITÉ LE **24/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/01/1969
Forme juridique : SARL
Capital : 15 245

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES

Siret : **699 802 476 00027**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 2124147

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F71693U1244000/ 001 538836/4

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F71693U1244000/ 001 538836/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/10/2025

Raison sociale : **STIG LES COMPAGNONS DU CONFORT**

8 AVENUE DU MARECHAL FOCH
78800 HOUILLES

Téléphone : 01 39 68 29 69 **Fax :** 01 39 13 56 54
Portable : 06 20 66 56 04

Site Internet : http://www.stig-batiment.fr
E-mail : stig.contact@orange.fr

Responsabilité légale :
ZITOUT FAYCAL GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur,Chauffagiste,Couvreur,Électricien,Maçon,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	21/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	21/11/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	21/11/2023
o Ventilation mécanique	21/11/2023
o Fenêtres de toit	21/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	21/11/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.